

Sujet : [INTERNET] Eolien

De : John Hunter <john2400hunter@yandex.com>

Date : 07/10/2023 06:28

Pour : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Une etude sur les armes soniques, infrasoniques et ultrasoniques. L eolien diffuse de l infrasonique qui nait de l interference entre la tour et la pale

--

Sent from Yandex Mail for mobile

**Le collectif Marcillac Aigre Mons
pour la sauvegarde de l'environnement
et du patrimoine de Marcillac-Lanville**
Collectifmarcillac1@orange.fr

à Monsieur Lamant, commissaire enquêteur

Objet : Pétition contre le projet éolien de Marcillac-Lanville

Monsieur le commissaire

Nous portons à votre connaissance les documents suivants :

---Le photomontage réalisé par nos soins car absent du dossier du promoteur Abowind. Il montre l'impact visuel déplorable de 5 éoliennes de plus de 200m surplombant le site classé du prieuré de Lanville.

--- Le tract argumentaire que nous avons distribué aux habitants en novembre 2021

La pétition réalisée début 2022 réunit 430 signataires dont 300 pour Marcillac-Lanville. Les noms et adresses des signataires ont été communiqués à Madame la préfète de la Charente. Si l'on s'en tient seulement à notre commune, **les deux tiers de la population en âge de voter s'opposent à ce projet.**

Contrairement à ce qu'écrit le promoteur, la population de Marcillac-Lanville , à l'exclusion des bénéficiaires financiers , s'est opposée à tous les projets éoliens sur les coteaux de Marcillac-Lanville.

Nous soulignons également **les très forts enjeux patrimoniaux , tant architecturaux qu'archéologiques, paysagers et environnementaux** sur notre commune: (*Prieuré Saint Maur de Lanville, oedicnème criard, busard saint martin, milan noir, outarde canepetière, minioptère de Schreibers, barbastelle d'Europe, grand murin,...*). Ils en font un projet particulièrement inapproprié. La cartographie le confirme clairement.

Ce projet majoritairement refusé par les habitants et la municipalité de Marcillac-Lanville est inacceptable. Nous demandons son rejet.

Veillez agréer, Monsieur le commissaire, l'expression de nos salutations respectueuses.

Marcillac-Lanville le 6 octobre 2023

le Collectif de Marcillac

Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de MARCILLAC-LANVILLE, AIGRE et MONS.

le dépôt en préfecture du projet éolien des coteaux de Marcillac-Lanville est imminent !

Le choix du site n'est pas approprié

Il portera atteinte aux paysages, à la faune, à la flore, au patrimoine archéologique et architectural exceptionnel, aux activités humaines et aux habitants de Marcillac-Lanville et alentour.

Alors que 2 projets similaires sur notre commune ont déjà reçu 2 refus de l'état, ce 3ème projet est à nouveau une menace pour nos paysages naturels, (marais, colline, vallée, belvédère des coteaux, 360° sur toute la région à perte de vue) et pour notre patrimoine bâti (prieuré de Lanville, motte féodale, sites archéologiques) de notre beau village.

Nous n'acceptons aucune covisibilité éoliennes-prieuré.

Il va créer des nuisances

Le bruit, les effets stroboscopiques peuvent nuire à la santé des gens et des animaux : syndrome éolien. Des milliers d'oiseaux et de chauves-souris sont tués par les pales. Pensez aussi aux oiseaux migrateurs ; la fragilité de la biodiversité qui fait la richesse de notre territoire sera mise en péril.

En dégradant notre patrimoine, il affecte nos activités

L'immobilier sera déprécié d'environ 30% et les maisons trop proches peuvent être invendables.

Personne ne nous paiera ces pertes, nos impôts fonciers ne seront pas diminués et nous aurons toujours la CSPE sur nos factures d'électricité à payer !

En 20 ans, notre région est passée de la ruralité, à l'hyper-ruralité. Alors que le tourisme vert est une de nos principales richesses, l'éolien accélère la désertification.

Les éoliennes créent des tensions entre les propriétaires qui louent leurs terrains et les riverains victimes de nuisances qui n'auront, eux, aucun dédommagement.

Il impactera aussi la chasse.

Le parc éolien du Nord-Charente nous rend déjà excédentaires pour le département.

Nous n'avons donc pas à saccager notre territoire aux profits financiers et affairistes.

Les éoliennes ne créent localement aucun emploi. Elles ne font que la fortune de leurs promoteurs attirés par des subventions massives d'argent public. Par leur intermittence et leur faible rendement (environ 20% de leur puissance dans notre région), elles contribuent à la hausse constante d'une électricité très chère et au risque élevé de black-out en période critique.

Nous sommes opposés à ce projet .

contre la mort programmée de notre village,

contre les nuisances impactant notre santé,

pour le respect de notre patrimoine historique et de notre biodiversité,

pour la qualité de notre vie et le respect des citoyens que nous sommes.

Rejoignez notre collectif

Si vous souhaitez être tenu informé de nos actions, merci de noter vos :

Nom :

Prénom :

adresse mail :

numéro de téléphone :

à déposer dans votre mairie, sous enveloppe, avec la mention : A l'attention de Collectif Eoliennes Marcillac-Lanville